



# GRATIFICATION DES STAGES

## La logique libérale appliquée aux formations en travail social

Les écoles de travailleurs sociaux se mobilisent depuis février 2008. Des actions diverses ont lieu dans de nombreuses villes (manifestations avec les lycéens, marche Paris-Lille, pétitions...) et une coordination nationale se réunit régulièrement. Des actions de rassemblement devant des lieux stratégiques (DRASS, DGAS...) ainsi que des rencontres avec des députés s'amorcent. Certaines écoles sont en grève et les cours y sont suspendus.

### Travailleurs sociaux en formation... et en lutte aussi!

Le mouvement s'amplifie fortement depuis mars, toutes les écoles de travailleurs sociaux tiennent des assemblées générales et posent des revendications fédératrices. L'AFORTS et le GNI (regroupement des directeurs de centre de formation) interpellent les pouvoirs publics sans toutefois soutenir réellement les travailleurs sociaux en formation (TSF). Ils ont imposé le gel des conventions de stages jusqu'au 13 mai avec la réserve pour l'AFORTS qu'il y ait plus de 25% de TSF sans stages. On peut se demander ce que les écoles compteront faire des 25% qui resteront sur le carreau!!

Jusqu'à maintenant, et après maintes rencontres avec des responsables politiques, aucune réponse ne nous a été donnée. L'Etat et les collectivités territoriales se renvoient la responsabilité de cette situation absurde. Ils se permettent de tenir face aux TSF des discours démagogiques et paternalistes. L'Etat reconnaît à travers la DGAS son manque de réflexion aux spécificités du secteur lors de l'écriture du décret d'application. Malgré ce " mea culpa ", ils ne font absolument rien pour résoudre cette situation de crise qu'ils ont eux-mêmes engendré.

### Des formations en péril

Les formations en travail social sont des formations professionnelles, elles sont donc fondées sur l'alternance. Principe primordial dans notre formation car la réflexion théorique ne prend sens que parce qu'elle répond aux questionnements issus de notre pratique.

Les formations n'ont pas vocation à apprendre aux futurs travailleurs sociaux une technique imparable que ceux-ci pourraient appliquer de façon automatique auprès des usagers, elles ont une vocation à mener les futurs travailleurs sociaux vers une capacité de réflexion, de recherche de sens, de remise en question.

Nos formations représentent un volume horaire très important, alternant une trentaine d'heures de cours avec des stages à temps plein. Dans ces conditions, nombreux sont ceux qui renoncent à la formation ou l'abandonnent à cause de leur situation financière, tandis que d'autres la cumulent avec un job alimentaire, comptabilisant des semaines à 70h.

Il y a quelques années encore, la majeure partie des travailleurs sociaux en formation bénéficiaient de revenus issus des bourses départementales.

Mais la gratification met aussi en péril la forma-

STAGIAIRE  
UN MÉTIER D'AVENIR



tion puisqu'elle risque de limiter, pour le futur travailleur social, le choix de son lieu de stage. De plus cette loi fait entrer lors de l'apprentissage pratique des rapports mercantiles et salariaux avec le lieu d'accueil.

## Le travail social mis à mal

L'Etat se retire peu à peu de la sphère publique prétextant que les caisses sont vides et utilise le principe de redistribution à des fins capitalistes. La baisse du pouvoir d'achat passe donc aussi par là, plus rien ne garantit que l'impôt permettra à tout un chacun d'avoir accès aux soins, à l'éducation et à un accompagnement social. Les réformes et les chiffres parlent d'eux mêmes : 11000 suppressions de postes prévues en 2008 dans la fonction publique, fermetures d'hôpitaux, diminution des remboursements de la sécurité sociale, et dans les mêmes temps, exonérations patronales et baisse de l'impôt sur la fortune. L'argent retiré aux services publics est donc rendu à ceux qui en avaient le moins besoin !

Comme le personnel hospitalier, celui des maternités, de l'éducation nationale, les usagers, les étudiants, lycéens et collégiens, les TSF luttent contre la politique actuelle qui

brise les acquis sociaux avec pour objectif une société capitaliste dénuée de toutes formes de solidarités.

Dans notre secteur, les associations privées palliaient déjà largement au désengagement de l'Etat. Ces associations sont financées en grande partie par les collectivités territoriales, l'Etat et la sécurité sociale.

On observe dans certains départements l'émergence d'un clientélisme de certaines grandes associations. En bref on peut d'ores et déjà considérer que le travail social n'est plus indépendant. Ne pouvant plus s'embarasser d'éthique et de valeurs, il tend à devenir compétitif et à répondre uniquement aux commandes sociales.

Les TSF de la CNT insistent sur le fait que cette lutte s'inscrit dans la longue liste de résistances envers la politique libérale de désengagement de l'Etat dans la sphère publique.

## Travailleur social en formation: un travailleur comme les autres !

En acceptant cette gratification, il s'agit bien de cautionner une politique de démantèlement du service public et de destruction de tous les acquis sociaux.

Il est aisé de croire que l'Etat, en nous indemnisant durant nos stages, réinvestisse les formations des futurs travailleurs sociaux. Mais la gratification des stages justifie l'existence d'un sous salariat à moindre coût et, dans ce même temps, la convention collective 66 se voit réformée par le patronat dans une logique de baisse du coût de la masse salariale. C'est le code du travail lui-même qui est remis en question : un salarié ne vaut-il pas 2 stagiaires ? Et c'est dans cette même logique capitaliste de flexibilité que sont développés les contrats précaires (CAE, CIVIS, CAV...).

C'est dans ce contexte que nous réclamons non seulement l'abrogation du décret portant sur la gratification des TSF ainsi qu'un réel statut de travailleur qui doit passer par une rémunération de nos formations. Cela signifie une reconnaissance de notre statut (au même titre que toutes les formations de fonctionnaire : énarques, professeurs des écoles et du secondaire, éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse...).

En effet, bien que certaines structures dans lesquelles exercent les travailleurs sociaux relèvent du secteur privé (associations de loi 1901), nous ne travaillons que pour des missions de service public. Ces associations subventionnées par les deniers publics sont des maisons d'enfants à caractère social (foyers), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, des établissements d'aide par le travail, des résidences pour personnes en situation de handicap mental...

Nous reconnaître un statut de travailleur, c'est nous permettre de nous défendre auprès des prud'hommes, nous protéger d'un lien de subordination avec les lieux de stage et maintenir notre situation d'apprentissage. Percevoir une rémunération dès l'entrée en formation, c'est nous permettre de nous former dans de bonnes conditions, reconnaître qu'il s'agit d'une formation d'adultes qui vivent déjà depuis quelques années en indépendance et en autonomie vis-à-vis de leur famille et nous permettre de cotiser aux caisses de cotisations sociales (alors même que le gouvernement veut faire passer la retraite à 41 annuités). C'est aussi abolir toute sélection sociale à l'entrée en formation et pouvoir vivre et non survivre au cours de celle-ci.

Dans une prise de conscience collective, les travailleurs sociaux en formation s'engagent dans la lutte contre un système pervers, sadique et avilissant. Dans la situation actuelle, la neutralité et l'apathie ne font que consolider la logique de précarisation globale mise en œuvre par l'Etat et les gouvernements successifs.

**Les travailleurs sociaux en formation de la CNT appellent tous les TSF, les salariés du public comme du privé et les formateurs à s'engager fermement dans les mouvements de lutte pour la défense du service public et contre les politiques du gouvernement! Ils appellent également tous les mouvements de contestation et de résistance collective à lutter côte à côte : sans papiers, sans logis, chômeurs, salariés, étudiants, lycéens, unis dans un même combat!**

### Je souhaite recevoir gratuitement:

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| • Trois numéros du <b>Combat Syndicaliste</b> , le mensuel des syndicats CNT:                                      | OUI | NON |
| • <b>La Sociale!</b> , le bulletin de la fédération CNT santé social & CT:   | OUI | NON |
| • <b>La Griffes du Social</b> , le bulletin mensuel des travailleurs sociaux du syndicat CNT santé social & CT rp: | OUI | NON |

NOM: ..... PRENOM: .....  
ADRESSE: ..... CODE POSTAL : .....  
E-MAIL : ..... PROFESSION: .....

>> Coupon à retourner à: Syndicat CNT santé social & CT - 33 rue des Vignoles - 75020 Paris